



# PRÉFÈTE DU RHÔNE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## Direction départementale des territoires

Le Chef du service

Lyon, le **25 MARS 2024**

à

**SYTRAL MOBILITES**  
21 boulevard Marius Vivier Merle  
CS 63815  
69487 LYON CEDEX 03

Réf : dossier GunEnv n° 0100038597

**Objet :** dossier de déclaration instruit au titre des articles L. 214-1 à L. 214-6 du code de l'environnement : **BHNS Part-Dieu sept chemins sur les communes de LYON 3, VILLEURBANNE, BRON et VAULX-EN-VELIN**

**PJ :** - Annexe : Obligation d'information de la date de commencement des travaux

Vous avez déposé un dossier de déclaration concernant **BHNS Part-Dieu sept chemins sur les communes de LYON 3, VILLEURBANNE, BRON et VAULX-EN-VELIN**, dossier enregistré sous le numéro 0100038597 pour lequel un récépissé vous a été délivré le 26/01/2024.

J'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration au titre de la loi sur l'eau. Dès lors, sans préjudice de l'application d'autres réglementations, vous pouvez entreprendre cette opération conformément au dossier déposé. Le service de Police de l'eau ([ddt-sen@rhone.gouv.fr](mailto:ddt-sen@rhone.gouv.fr)) doit être averti 10 jours avant le début des travaux.

Copies du récépissé et de ce courrier sont également adressées aux mairies de LYON 3, VILLEURBANNE, BRON et VAULX-EN-VELIN pour affichage pendant une durée minimale d'un mois. Ces deux documents seront mis à la disposition du public sur le site internet des services de l'État dans le RHÔNE durant une période d'au moins six mois.

Cette décision sera alors susceptible de recours contentieux par le déclarant et par les tiers devant le tribunal administratif territorialement compétent, conformément aux dispositions de l'article R.514-3-1 du code de l'environnement. En application de l'article R. 214-51 du code de l'environnement, la mise en service de l'installation, la construction des ouvrages, l'exécution des travaux, et l'exercice de l'activité objets de votre déclaration, doivent intervenir dans un délai de 3 ans à compter de la date du présent récépissé, à défaut de quoi votre déclaration sera caduque. En cas de demande de prorogation de délai, dûment justifiée, celle-ci sera adressée au préfet au plus tard deux mois avant l'échéance ci-dessus.

Pour le Directeur Départemental des Territoires,  
et par délégation  
Le Chef du Service

  
Laure CHAUVOT

Affaire suivie par : Laure CHAUVOT  
Service eau, nature et risques / Unité eau / Pôle assainissement et pluvial  
Tél : 04 78 63 11 45  
Courriel : [laure.chauvot@rhone.gouv.fr](mailto:laure.chauvot@rhone.gouv.fr)  
165, rue Garibaldi, CS 33 862, 69 401 Lyon cedex 03

1/1

## OBLIGATION D'INFORMATION DE LA DATE DE COMMENCEMENT DES TRAVAUX

En déposant votre dossier de demande, vous vous êtes engagés à **informer le Service Eau et Nature de la DDT des dates de démarrage et de fin chantier, au moins 10 jours à l'avance.**

Je vous remercie de remplir les certificats ci-dessous et de les retourner soit par courriel aux adresses suivantes : [ddt-eau@rhone.gouv.fr](mailto:ddt-eau@rhone.gouv.fr), soit par voie postale (Direction Départementale des Territoires du Rhône - Service Eau et Nature - 165 rue garibaldi - CS 33862 - 69401 LYON cedex 03).

MAIRIE DE VILLEURBANNE  
Certificat de **commencement** d'exécution des travaux

*Nom, prénom ou Raison sociale* : SYTRAL MOBILITES

*Adresse* : 21 boulevard Marius Vivier Merle CS 63815 – 69487 LYON CEDEX 03

*Nature et commune de situation du projet* : **BHNS Part-Dieu sept chemins sur les communes de LYON 3, VILLEURBANNE, BRON et VAULX-EN-VELIN**

*Numéro GunEnv du dossier* : 0100038597

*Date de commencement prévu des travaux* : \_\_\_\_\_  
(les services de police de l'eau seront prévenus au moins 10 jours avant la date de début des travaux)

Les travaux seront réalisés conformément au récépissé de déclaration, aux éléments contenus dans le dossier déposé, aux arrêtés ministériels de prescriptions générales et à l'arrêté de prescriptions spécifiques le cas échéant.

Date :

signature du pétitionnaire

□ .....

Certificat de **fin** de travaux

*Nom, prénom ou Raison sociale* : SYTRAL MOBILITES

*Adresse* : 21 boulevard Marius Vivier Merle CS 63815 - 69487 LYON CEDEX 03

*Nature et commune de situation du projet* : **BHNS Part-Dieu sept chemins sur les communes de LYON 3, VILLEURBANNE, BRON et VAULX-EN-VELIN**

*Numéro GunEnv du dossier* : 0100038597

*Date de fin des travaux* : \_\_\_\_\_

Date :

signature du pétitionnaire

ce certificat n'exclut pas l'envoi de pièces techniques qui pourraient être exigées en fin de travaux